

l'essentiel

le courrier du cercle des actionnaires

numéro 11 - juin 2007

- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
- EXTRAITS DES QUESTIONS
- RÉSOLUTIONS
- AGENDA



Chers actionnaires,

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 14 mai dernier, a été une nouvelle fois l'occasion de rappeler que 2006 a été une très bonne année pour le Groupe. Dans un environnement général favorable - bonne tenue des marchés financiers et poursuite de la croissance mondiale -, les résultats d'AXA démontrent que cette année est de grande qualité. Elle rend visible le fruit des efforts stratégiques et opérationnels entrepris depuis plusieurs années.

La croissance des activités de nos trois principaux segments a été importante et assortie d'une forte rentabilité, au-delà des objectifs du projet Ambition 2012 - la vision stratégique de long terme développée depuis 2004.

L'acquisition de Winterthur, en cohésion avec l'application de notre stratégie, permet à AXA d'augmenter sensiblement son périmètre en renforçant sa position sur plusieurs marchés (Europe de l'Ouest et de l'Est, et Asie).

Afin de réaliser des performances de long terme qui se distinguent de celles des autres acteurs, il est important de pouvoir compter sur l'engagement de l'ensemble des collaborateurs.

C'est pourquoi, nous estimons que cette prospérité du Groupe doit bénéficier à toutes les parties prenantes : clients, actionnaires et collaborateurs, dont nous allons faire des actionnaires.

*Henri de Castries,
président du directoire.*



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 MAI 2007

1 094 actionnaires présents

5 930 actionnaires présents et représentés

3 372 actionnaires ayant voté par correspondance

Soit au total :

54,1 % des actions participants

détenant ensemble :

58,8 % des droits de vote existants

Étaient présents :

Claude Bébéar
(président du conseil de surveillance),

Henri de Castries
(président du directoire),

Claude Brunet
(membre du directoire en charge des opérations transversales, des ressources humaines, de la marque et de la communication),

Christopher Condron
(membre du directoire, directeur général d'AXA Financial Inc, États-Unis),

Denis Duverne
(membre du directoire en charge des finances, du contrôle et de la stratégie),

François Pierson
(membre du directoire, président-directeur général d'AXA France, responsable des activités grands risques, de l'assistance et d'AXA Canada),

Alfred Bouckaert
(membre du directoire, administrateur délégué d'AXA Belgium et directeur général de la région Europe du Nord, Centrale et de l'Est).

Principales résolutions soumises à l'Assemblée générale du 14 mai 2007

- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2006.
- Affectation du résultat et fixation du dividende à 1,06 euro par action pour une mise en paiement le 21 mai 2007.
- Renouvellement et nomination de membres du conseil de surveillance.
- Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux salariés dans le cadre du projet Ambition 2012.
- Modifications statutaires.

Le Groupe AXA en 2006

par Henri de Castries, président du directoire

AXA est un acteur majeur de la Protection Financière dans le monde : le Groupe s'appuie sur ses 120 000* collaborateurs pour offrir une approche personnalisée à ses 52* millions de clients.

Le Groupe exerce un métier de long terme sur un marché en pleine croissance, avec une vision claire de sa stratégie opérationnelle et un modèle opérationnel adéquat. Les

pilliers de ce modèle reposent sur l'innovation produit, la qualité des réseaux de distribution, la qualité de service, l'excellence technique et la productivité. C'est en optimisant ses ressources techniques et humaines que le Groupe créera une différence par rapport à ses concurrents.

Croissance à données comparables	Δ 2005/2004	Δ 2006/2005	Objectif à long terme
Vie, épargne, retraite (volume des affaires nouvelles)	+ 11 %	+ 15 %	+ 5 %/+ 10 %
Dommages (chiffre d'affaires)	+ 3 %	+ 4 %	+ 3 %/+ 5 %
Gestion d'actifs (chiffre d'affaires)	+ 14 %	+ 29 %	>+ 10 %

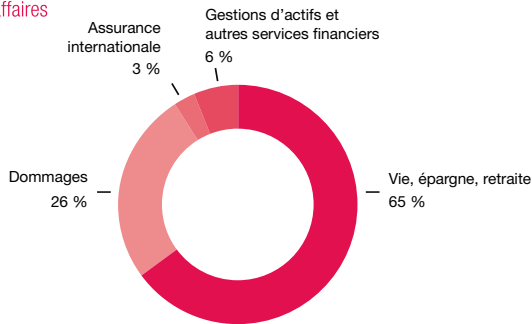
* Hors Winterthur

En 2006, la croissance des activités a été forte et assortie d'une grande profitabilité, au-delà des objectifs du projet Ambition 2012 :

- vie, épargne, retraite + 15 %
- dommages + 4 %
- gestion d'actifs + 29 %

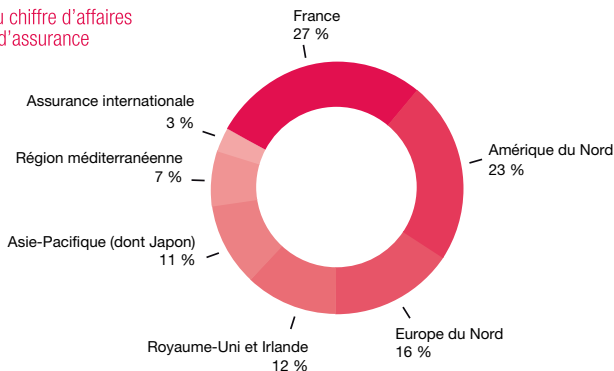
Le **chiffre d'affaires** (hors Winterthur), en forte croissance avec une progression de 11 % à 79 milliards d'euros, reflète l'importante diversification du Groupe. Il est pour deux tiers réalisé en assurance-vie, épargne, retraite, pour un quart en assurance-dommages, et pour le reste une combinaison de la gestion d'actifs et de l'assurance internationale.

Répartition du chiffre d'affaires par activité



Au niveau des implantations géographiques, AXA apparaît comme un Groupe global avec deux zones dominantes : la France et l'Amérique du Nord. Cette diversité permet de réduire l'importance des risques.

Répartition du chiffre d'affaires des activités d'assurance



L'année 2006 a également été très bonne en termes de résultats.

Le **résultat opérationnel**, en croissance de 20 %, a dépassé pour la première fois de l'histoire du Groupe les 4 milliards d'euros, triplant ainsi en l'espace de cinq ans.

Le **résultat courant** atteint lui aussi un niveau record, en progression de 20 % à 5 140 milliards d'euros. Cela tient au fait que le Groupe a pu revenir à un niveau normal de réalisation de plus-values sur ses portefeuilles.

Ces éléments génèrent naturellement une progression du **dividende**, qui s'élève cette année à 1,06 euro par action, en augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'exercice 2006 a permis au Groupe de continuer à consolider les bases de sa performance à long terme et de poursuivre sa politique d'acquisitions grâce aux résultats dégagés. Outre Winterthur, AXA a acheté ou pris des participations élevées dans deux filiales d'assurance de Monte dei Paschi di Siena (MPS Vita et MPS Danni), accédant ainsi au marché des particuliers italien en assurance-dommages comme en assurance-vie. Le Groupe a également acquis le premier assureur direct auto en Corée, Kyobo Auto ainsi qu'Ella Bank, réseau de distribution hongrois. Ce qui lui permet de renforcer significativement ses activités existantes.

Au-delà des acquisitions, AXA a amélioré son savoir-faire en matière de gestion du risque, amélioré la gestion de ce profil risque et optimisé le bénéfice par actions par un certain nombre d'opérations d'ingénierie financière.

Point sur l'intégration de Winterthur

par Henri de Castries, président du directoire

L'acquisition de Winterthur est la principale opération stratégique de l'année 2006. D'un montant de 7,9 milliards d'euros, elle est cohérente avec la stratégie de croissance organique du Groupe, complétée par des acquisitions ciblées. Elle était une opportunité unique de se développer plus rapidement en renforçant la position d'AXA en Europe occidentale et dans les marchés en forte croissance d'Europe de l'Est et d'Asie. Winterthur est très complémentaire d'AXA, de par son positionnement géographique, sa gamme de produits mais aussi sa culture d'entreprise.

L'acquisition de Winterthur permet non seulement de compléter et de renforcer les réseaux de distribution et l'offre de produits d'AXA, mais aussi d'accentuer sa diversification géographique dans des pays clés.

L'intégration se déroule à un rythme soutenu, et le potentiel de synergie a récemment été révisé de 25 % à la hausse. Le Groupe estime qu'au vue du prix d'acquisition et du montant des synergies notamment, cette opération sera clairement créatrice de valeur pour AXA.

Résultats financiers 2006

par Denis Duverne, membre du directoire, en charge des finances, du contrôle et de la stratégie

RÉSULTATS ANNUELS 2006 PAR ACTIVITÉ

- Les résultats opérationnel et courant ont progressé de 20 % chacun, le résultat net de 18 %.

Millions d'euros	2005 retraité	2006	Variation	2006 par action	Variation par action
Résultat opérationnel	3 337	4 010	+ 20 %	1,95	+ 16 %
Résultat courant	4 281	5 140	+ 20 %	2,51	+ 17 %
Résultat net	4 318	5 085	+ 18 %	2,56	+ 15 %

- Toutes les activités du Groupe ont fortement amélioré leurs performances.

Millions d'euros	2005 retraité	2006	Variation	Variation taux de change constants
Vie, épargne, retraite	1 931	2 325	+ 20 %	+ 22 %
Dommages	1 346	1 453	+ 8 %	+ 7 %
Gestion d'actifs	396	508	+ 28 %	+ 29 %
Assurance internationale	68	131	+ 92 %	+ 91 %
Autres services financiers et holdings	- 404	- 406	-	-
Résultat opérationnel	3 337	4 010	+ 20 %	+ 21 %

- Assurance-vie, épargne, retraite.** Sur ce segment, le résultat opérationnel a enregistré une progression de 20 % en valeur absolue et de 22 % à périmètre et change constants, en ligne avec le résultat opérationnel global. Les principaux contributeurs sont les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et le Japon.

- L'indicateur de référence qui permet d'analyser la rentabilité de cette activité est la **valeur des affaires nouvelles (VAN)**. Celle-ci progresse de 34 %, témoignant de la bonne dynamique du Groupe.

- **Assurance-dommages.** Cette activité a connu de bonnes performances qui se traduisent par un chiffre d'affaires en progression de 4 %, une profitabilité qui s'améliore à travers le ratio combiné en baisse de 0,9 point et un résultat opérationnel en hausse de 8 %.
- **Gestion d'actifs.** La gestion d'actifs, dont les gestionnaires sont AXA Investment Managers et AllianceBernstein, a enregistré une progression des actifs sous gestion de + 19 %, essentiellement grâce à la gestion pour compte de tiers. A ces actifs se sont ajoutés ceux directement gérés par les compagnies d'assurance et Winterthur en fin d'année, qui font d'AXA le cinquième gestionnaire d'actifs au monde. La progression du chiffre d'affaires a été accompagnée d'une baisse de 1,5 point du ratio d'exploitation opérationnel. Le résultat d'AllianceBernstein a crû de 27 % tandis que celui d'AXA Investment Managers a augmenté de 32 %.
- **Assurance internationale.** L'assurance internationale, avec 131 millions d'euros de résultat opérationnel, progresse de 92 %. Cette forte augmentation provient du fait qu'en 2005, AXA avait enregistré une mauvaise année concernant AXA RE, cédée en 2006. C'est la raison pour laquelle ce segment retrouve des résultats satisfaisants.
- **Autres services financiers et holdings.** Ce dernier segment, négatif mais stable à - 406 millions d'euros, recouvre deux choses : d'une part des résultats positifs pour les trois banques du Groupe en Belgique, France et Allemagne, d'autre part des résultats fortement négatifs pour la part holding, qui correspond aux frais financiers pour la dette et à la partie frais généraux du siège qui ne sont pas répercutés sur les filiales.

Structure financière, de l'actionnariat et évolution du titre

- Les fonds propres du Groupe sont passés de 36,5 à 47,2 milliards d'euros, tandis que l'Embedded Value Groupe, qui mesure la richesse de l'entreprise en assurance-vie et les fonds propres en valeur comptable, hors éléments incorporels, est passée de 27,6 à 36,3 milliards d'euros.
- L'élément démontrant la capacité de création de richesse du Groupe AXA, le retour sur EVG (Embedded Value Groupe), se porte à 28 % en 2006.
- Le stock de plus-values latentes revenant à l'actionnaire est stable à 9,8 milliards d'euros. Ceci illustre la capacité du Groupe à générer un montant de plus-values de façon récurrente.
- La marge de solvabilité du Groupe reste très solide, malgré la hausse des taux d'intérêts ; après l'acquisition de Winterthur elle est passée de 216 % en normes européennes à 186 %, ce qui reste très satisfaisant. AXA s'engage à maintenir une structure financière solide, correspondant à une notation de solidité financière dans la catégorie AA.
- La structure de l'actionnariat fin 2006 fait ressortir une part de 8,7 % pour les actionnaires individuels.
- Enfin, la performance boursière du titre AXA se compare de façon favorable à ses concurrents et aux grands indices boursiers, tant sur un, trois, cinq et dix ans. Sur un an, la performance du titre est de 17 %, ce qui la place au-dessus du CAC 40, de l'Eurostoxx, du Stoxx Insurance mais légèrement en dessous d'Allianz.

Ambition 2012 et perspectives 2007

par Henri de Castries, président du directoire

AMBITION 2012

Nous pensons que le Groupe a les ressources et le potentiel pour devenir la « société préférée » de son secteur, pour ses clients, ses collaborateurs mais aussi ses actionnaires. Cela doit conduire à doubler le chiffre d'affaires par croissance organique et tripler le résultat entre 2004 et 2012.

Sur le plan technique, le Groupe a déjà bien progressé. Deux domaines doivent cependant encore s'améliorer :

- **la satisfaction et l'engagement des collaborateurs**

La performance du Groupe découle de sa capacité à satisfaire l'ensemble des clients. Or, c'est la performance et l'engagement des collaborateurs qui va le permettre.

Ces aspects sont mesurés chaque année par une enquête interne dans l'ensemble du Groupe appelée Scope. Cette dernière démontre que le degré d'engagement est élevé et qu'il progresse, mais qu'il reste en dessous des meilleurs.

Afin de renforcer l'engagement des collaborateurs, AXA a mis en place deux dispositifs. Le premier, **Passeport 2012**, aspire à impliquer tous les salariés dans le projet Ambition 2012, en leur faisant prendre conscience de leur rôle. Ceci induit un dialogue ouvert et transparent entre chaque collaborateur et son manager.

Le deuxième, **AXA Miles**, vise à partager les performances avec les collaborateurs par un programme mondial d'attribution d'actions.

La politique en matière d'égalité des chances pour les collaborateurs fait partie des valeurs du Groupe et l'égalité salariale hommes/femmes a notamment beaucoup progressée. Enfin, le CV anonyme est en cours d'expérimentation.

- **la satisfaction des clients**

Devenir la société préférée se traduit aussi par la satisfaction des clients, mesurée par un indice. Ce dernier s'améliore, mais reste en retrait comparé aux meilleures entreprises.

Par ailleurs, les enjeux sociaux et sociétaux font partie du challenge 2012, le Groupe s'engage ainsi dans des domaines proches de son cœur de métier. Il s'agit par exemple d'augmenter la perception par l'ensemble des clients des enjeux en matière de retraite, de leur apporter un supplément d'éducation financière, de s'engager en micro-finance, dans la prévention routière...

PERSPECTIVES 2007

Les perspectives sont favorables : l'économie mondiale se porte bien, même si les risques sont assez forts.

Le principal défi opérationnel d'AXA en 2007 consiste à maintenir la dynamique de croissance, malgré les opérations de fusion et le processus d'intégration de Winterthur tout en portant ses actions vers les clients.

Sur le plan financier, les objectifs de réalisation de plus-values ont été relevés, ce qui nourrira le résultat et la distribution de dividendes. Les indicateurs d'activité du premier trimestre montrent que le Groupe est en ligne avec ses ambitions de long terme :

- chiffre d'affaires en progression de 34 %
- vie, épargne, retraite :
 - affaires nouvelles (APE) : + 13 % (33 % en données publiées)
 - valeur des affaires nouvelles : + 13 % (33 % en données publiées)
- dommages : chiffre d'affaires en hausse de 3 %
- gestion d'actifs : chiffre d'affaires en hausse de 22 %, collecte nette de 19 milliards.

Le Groupe est donc bien positionné pour relever les défis du court et du long terme. Les challenges sont ambitieux, mais l'équipe du directoire est convaincu qu'il n'est pas possible d'avoir des performances exceptionnelles sans cela.

Extraits des observations du conseil de surveillance

par Claude Bébéar, président du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2006.

Les points suivants ont été précisés :

- les membres du conseil de surveillance soulignent à nouveau le très bon fonctionnement du conseil de surveillance et son amélioration continue ;
- les comptes sociaux et consolidés du Groupe AXA fournissent une information fiable et sincère de sa situation économique ;
- l'année 2006 est marquée par des résultats opérationnels excellents qui confirment la profitabilité de l'activité ;
- le conseil de surveillance propose d'augmenter de 10 % la rémunération de ses membres, en raison de l'augmentation de leur charge de travail liée notamment à l'inflation des normes et réglementations ;
- le conseil de surveillance renouvelle sa confiance au directoire.

Enfin, Claude Bébéar présente la politique de rémunération du Groupe AXA ainsi que les éléments de rémunération des membres du directoire.

• **Politique de rémunération.** La politique de rémunération des dirigeants est composée d'un salaire fixe, qui dépend de la compétence et de la performance individuelle, et d'une part variable qui se décompose en trois parties : la part variable à court terme, un intéressement à moyen terme et des stock-options.

• **Rémunération du président du directoire.** Le salaire fixe d'Henri de Castries s'élève à 500 000 euros par an, montant qui est inchangé depuis sa nomination en 2000. Sa part variable cible s'établit à deux millions et demi d'euros pour 2006, auxquels s'ajoutent des attributions de stock-options et d'actions de performance shares. Henri de Castries ne percevra pas d'options et d'actions en 2007, car le conseil de surveillance et lui-même jugent que ses intérêts personnels et les intérêts de l'entreprise sont à l'heure actuelle correctement alignés.

• **Attribution d'options.** AXA mène depuis 1989 une politique d'attribution d'options. Le prix des options est fixé par référence au cours de bourse, sans aucune décote. Elles ont une durée de vie de dix ans et sont exerçables par tiers à l'issue de la deuxième année. Les attributions individuelles prennent en compte l'importance du poste tenu, l'importance de l'individu dans le poste, l'importance de l'individu dans le futur et la qualité de sa contribution individuelle.

• **Performance units et performance shares.** Il est également possible d'attribuer des performance units ou des performance shares. Depuis 2005 le Groupe a réduit les attributions d'options en les remplaçant partiellement par des attributions de performance shares (en France) et de performance units (hors de France). Ces attributions sont soumises à des conditions de performance collective.

	Nature des attributions	Volume global en équivalent stock-options	% du capital	Nombre de bénéficiaires
2003	Stock-options	22 929 346	1,10 %	3 146
2004	Stock-options + Performance units	21 168 792	0,91%	3 931
2005	Stock-options +	19 590 757	0,88 %	4 116
2006	Performance units +	17 500 483	0,84 %	4 332
2007	Performance shares	15 110 000	0,72 %	4 869

- **Obligation de détention d'actions pour les dirigeants du Groupe.** Le président du directoire doit détenir un nombre d'actions AXA équivalent à trois fois sa rémunération annuelle (variable + fixe), tandis que pour les membres du directoire ce niveau de détention est fixé à deux fois la rémunération annuelle.
- **Golden parachutes.** Il n'existe aucun dispositif de golden parachutes pour les dirigeants d'AXA qui bénéficient des dispositions de la convention collective des sociétés d'assurance, soit l'équivalent d'un demi mois de salaire par année d'ancienneté, versé en fin de mandat.

EXTRAITS DES QUESTIONS ET DE LA DISCUSSION AVEC LES ACTIONNAIRES

AXA PRIVATE EQUITY

Quelle est la politique d'investissement d'AXA Private Equity ?

Henri de Castries : AXA Private Equity exerce l'une des activités principales d'AXA Investment Managers, la société européenne de gestion d'actifs du Groupe. AXA Private Equity rencontre un grand succès, elle gère aujourd'hui plus de 10 milliards d'euros de fonds. Sa principale activité est la gestion pour compte de tiers, puisque les fonds investis par les compagnies d'assurance elles-mêmes dans les fonds d'AXA Private Equity représentent entre 25 % et 30 % du total.

WINTERTHUR

Pourriez-vous nous préciser les synergies possibles avec Winterthur ?

Henri de Castries : L'acquisition de Winterthur apporte deux types de synergies au Groupe, des synergies de coûts d'une part et des synergies de revenus d'autre part. Les synergies de coûts ont été annoncées aux marchés et un exemple de synergie de revenus serait celui d'AXA Corporate Solutions qui en bénéficie puisqu'elle commence à développer une activité d'assurances de grandes entreprises en Suisse.

VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS

Quel sera l'impact d'une variation des taux d'intérêts à l'égard des assurés d'AXA ?

Henri de Castries : La nature des engagements d'AXA vis-à-vis de ses assurés incite à investir les sommes reçues en partie dans les produits de taux. Cependant, le Groupe ne se positionne pas en fonction de son anticipation de l'évolution des taux, mais essaye d'avoir un portefeuille d'obligations présentant une duration proche de celle de ses engagements à l'égard de ses assurés de manière à limiter l'impact des variations de taux d'intérêt sur la valeur d'AXA. L'écart de duration est actuellement d'une demi-année.

CONTRATS EN DÉSHÉRENCE

Que fait le Groupe pour les contrats en déshérence ?

Henri de Castries : Il existe depuis 2005 une loi prévoyant une obligation d'information du bénéficiaire du contrat en cas de décès du titulaire, dès lors que l'assureur en a connaissance. AXA France a procédé à un examen détaillé de son portefeuille, identifiant 3 300 cas dans cette situation de déshérence. AXA France confie à une agence spécialisée la charge de mener des recherches sur ces dossiers.

CONSERVATION D' ACTIONS PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Quelle est la politique du Groupe concernant la conservation d'actions par les membres du directoire ?

Henri de Castries : Il existe une obligation interne de conservation concernant les actions détenues par les membres du directoire. Ceux-ci doivent désormais justifier un niveau de conservation minimum équivalent à deux fois leur rémunération annuelle fixe et variable (trois fois pour le président du directoire), qu'il soit constitué par des actions gratuites, des actions issues de levées d'options, des actions acquises sur le marché ou des parts de FCPE investis en titres AXA.

DROITS DE SUCCESSION

Quelle serait la répercussion de la diminution des droits de succession sur les souscriptions en assurance-vie ?

Henri de Castries : La diminution des droits de succession ne menacerait en rien les souscriptions de contrats d'assurance-vie. En effet, il existe d'autres raisons pour lesquelles se diriger vers l'assurance-vie que celles liées aux droits de succession. En particulier, le traitement fiscal des revenus d'assurance-vie dans la période de détention des contrats est favorable. De plus, les caractéristiques liées au droit civil font qu'il est intéressant d'avoir des produits d'assurance-vie.

ATTRIBUTION DES JETONS DE PRÉSENCE

Quel est le montant des jetons de présence attribué aux administrateurs ?

Henri de Castries : Le montant total des jetons de présence était l'an dernier de 1 million d'euros, répartis entre 14 membres du conseil de surveillance. Cela représente une moyenne de 71 428 euros par personne. Le chiffre effectif a varié entre 31 000 et 127 000 euros en fonction de la participation et de la présidence aux différents comités du conseil. La progression de 10 % du montant des jetons de présence portera le montant moyen à environ 78 500 euros par personne.

« BÂTIR LA CONFIANCE »

Que signifie la phrase « Bâtir la confiance » utilisé sur l'ensemble des éléments de communication de l'Assemblée ?

Henri de Castries : Bâtir la confiance est au cœur du projet de croissance du Groupe. C'est la condition *sine qua non* pour que nos résultats progressent. Le projet Ambition 2012 vise à placer la confiance au cœur de la relation client. AXA n'augmentera pas la qualité de service et la satisfaction des clients sans améliorer la relation de confiance avec ses clients. Cette dernière est déjà bonne, puisque la plupart des clients faisant appel à AXA sont satisfaits, en particulier en assurance-dommages. Le Groupe doit néanmoins encore progresser.

PRÉSENCE EN ASIE

Quelle est la position du Groupe concernant son développement en Asie ?

Henri de Castries : L'Asie représente 11 % des activités d'assurance du chiffre d'affaires 2006 du Groupe. Plus du tiers des affaires nouvelles sont réalisées par la région asiatique, avec de très fortes marges. L'Asie est un continent important pour le développement du Groupe. AXA a récemment lancé son activité en Inde et est en train de finaliser l'acquisition d'un assureur direct en Corée du Sud. Un des intérêts de l'acquisition de Winterthur, réside dans ses participations fortes en Asie. Concernant le marché chinois, AXA reste pour l'instant prudent, ne sous-estimant pas la compétitivité des acteurs locaux. La pénétration en Chine est néanmoins un sujet important, sur lequel le Groupe travaille avec lucidité.

OFFSHORING AXA FRANCE

Pourquoi AXA France a-t-elle décidée de délocaliser certaines activités ?

Henri de Castries : Le projet de développement d'AXA France entre dans le cadre d'Ambition 2012, dont l'objectif est de doubler le chiffre d'affaires et tripler le résultat entre 2004 et 2012. De ce fait, Ambition 2012 est un projet de développement de l'entreprise. Le Groupe doit baisser ses coûts pour proposer des produits compétitifs. AXA a décidé de se développer au Maroc dans des conditions de qualité équivalentes à celles que l'on trouve en France. Ambition 2012 est un projet d'entreprise citoyenne et engagée : la création d'emplois dans des pays émergents entre dans la politique de développement durable du Groupe.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Sur quels critères établissez-vous la rémunération des dirigeants ?

Henri de Castries : La rémunération individuelle résulte de différents facteurs, la compétence individuelle mais aussi la comparaison internationale et l'acceptabilité des niveaux de rémunération selon les pays. Pour avoir de bons collaborateurs dans certains pays, il faut ainsi les payer plus que l'on ne le fait en France.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

- **Première résolution**
Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2006.
La résolution est approuvée par 99,1% des voix.
- **Deuxième résolution**
Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2006.
La résolution est approuvée par 95,5% des voix.
- **Troisième résolution**
Affectation du résultat et fixation du dividende à 1,06 euro par action.
Date de mise en paiement du dividende : 21 mai 2007.
La résolution est approuvée par 99,3% des voix.
- **Quatrième résolution**
Approbation d'une convention réglementée nouvelle (protocole d'accord entre le Groupe AXA et le Groupe Schneider).
La résolution est approuvée par 93,0% des voix.
- **Cinquième résolution**
Approbation des conventions réglementées autorisées antérieurement à l'exercice 2006.
La résolution est approuvée par 93,0% des voix.
- **Sixième résolution**
Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-René Fourtou, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 96,2% des voix.
- **Septième résolution**
Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Léo Apotheker, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 99,2% des voix.
- **Huitième résolution**
Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Gérard Mestrallet, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 98,4% des voix.

- **Neuvième résolution**
Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Ezra Suleiman, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 99,5 % des voix.
- **Dixième résolution**
Nomination de Monsieur Jean-Martin Folz, en qualité de membre du conseil de surveillance, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 99,5 % des voix.
- **Onzième résolution**
Nomination de Monsieur Giuseppe Mussari, en qualité de membre du conseil de surveillance, pour 4 ans.
La résolution est approuvée par 98,4 % des voix.
- **Douzième résolution**
Fixation du montant annuel des jetons de présence à 1 100 000 euros.
La résolution est approuvée par 99,4 % des voix.
- **Treizième résolution**
Autorisation consentie au directoire d'acheter les actions de la Société :
Sur un maximum de 10 % du capital.
Prix maximum d'achat : 45 euros.
Durée : 18 mois.
La résolution est approuvée par 69,9 % des voix.

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

- **Quatorzième résolution**
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission :
Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 milliard d'euros nominal.
Durée de cette délégation : 26 mois.
La résolution est approuvée par 97,7 % des voix.
- **Quinzième résolution**
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou de l'une de ses filiales avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires :
Montants maximum :
 - 1,5 milliard d'euros nominal d'augmentation de capital
 - 6 milliards d'euros nominal de titres de créances.Durée de cette délégation : 26 mois.
La résolution est approuvée par 96,7 % des voix.
- **Seizième résolution**
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires :
Montants maximum :
 - 1 milliard d'euros nominal d'augmentation de capital
 - 6 milliards d'euros nominal de titres de créances.Durée de cette délégation : 26 mois.
La résolution est approuvée par 86,4 % des voix.
- **Dix-septième résolution**
Autorisation consentie au directoire en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'Assemblée générale, dans la limite de 10 % du capital.
La résolution est approuvée par 88,2 % des voix.

• **Dix-huitième résolution**

Autorisation consentie au directoire d'augmenter le montant de l'émission initiale en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires décidée en application respectivement des 15^e à 17^e résolutions.

La résolution est approuvée par 85,5 % des voix.

• **Dix-neuvième résolution**

Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société :

Montant maximum d'augmentation de capital : 1 milliard d'euros nominal.

Durée de cette délégation : 26 mois.

La résolution est approuvée par 76,8 % des voix.

• **Vingtième résolution**

Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social.

La résolution est approuvée par 91,5 % des voix.

• **Vingt-et-unième résolution**

Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires en conséquence de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société :

Montant maximum d'augmentation de capital : 1 milliard d'euros nominal.

Durée de cette délégation : 26 mois.

La résolution est approuvée par 77,2 % des voix.

• **Vingt-deuxième résolution**

Délégation de compétence consentie au directoire en vue de l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société :

Montant maximum d'augmentation de capital : 2 milliards d'euros nominal.

Durée de cette délégation : 26 mois.

La résolution est approuvée par 97,5 % des voix.

• **Vingt-troisième résolution**

Autorisation au directoire à l'effet de décider et de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise :

Montant maximum d'augmentation de capital : 150 millions d'euros nominal.

Durée de cette délégation : 26 mois.

La résolution est approuvée par 97,4 % des voix.

• **Vingt-quatrième résolution**

Autorisation consentie au directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés du Groupe dans le cadre du plan Ambition 2012 :

Montant maximum : 0,7 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société au moment de l'attribution par le directoire.

Durée : 38 mois.

La résolution est approuvée par 85,5 % des voix.

• **Vingt-cinquième résolution**

Autorisation donnée au directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions :

Dans la limite de 10 % du capital.

Durée : 18 mois.

La résolution est approuvée par 98,5 % des voix.

• **Vingt-sixième résolution**

Modification statutaire relative aux conditions de participation aux Assemblées d'actionnaires.

La résolution est approuvée par 98,1 % des voix.

- **Vingt-septième résolution**

Modification statutaire relative aux conditions de désignation des candidats aux fonctions de représentant des salariés actionnaires au conseil de surveillance.

La résolution est approuvée par 97,8 % des voix.

- **Vingt-huitième résolution**

Pouvoirs pour les formalités.

La résolution est approuvée par 99,2 % des voix.

Vous pouvez consulter l'intégralité de la présentation de l'Assemblée générale ainsi que des extraits vidéo sur le site Internet du Groupe : www.axa.com

LEXIQUE

- **APE (Annual Premiums Equivalents)**

En assurance-vie, les APE sont la somme de 100 % des affaires nouvelles en primes périodiques et de 10 % des primes uniques.

- **Duration**

Période après laquelle la rentabilité (d'une obligation) n'est plus impactée par les variations de taux d'intérêts.

- **Embedded Value**

L'*Embedded Value* des activités vie, épargne, retraite, mesure la valeur actuelle des montants disponibles pour l'actionnaire, immédiatement et dans le futur. AXA a adopté en 2005 l'*European Embedded Value* (EEV), selon les principes définis par le Forum des directeurs financiers des sociétés d'assurance européennes, qui harmonise les méthodes de calcul et tient mieux compte de la valeur des garanties accordées aux clients.

- **Ratio combiné**

Cet indicateur correspond à la somme des sinistres et des frais généraux divisée par les primes. Si le ratio combiné est supérieur à 100 %, l'entreprise réalise une perte technique. A l'inverse, quand ce ratio est inférieur à 100 %, elle enregistre un bénéfice technique.

- **Ratio d'exploitation opérationnel**

Cet indicateur correspond aux frais généraux (excepté les frais liés aux ventes d'OPCVM nets des montants crédités aux assurés, de la variation des coûts d'acquisition différés et droits nets sur futurs frais de gestion, et de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance-vie acquis) divisé par la marge opérationnelle (somme de la marge financière opérationnelle, des chargements perçus et autres produits opérationnels hors variation des produits différés de la marge technique nette opérationnelle).

- **Résultat courant**

Le résultat courant correspond au résultat opérationnel auquel sont ajoutées les plus et moins-values réalisées, ainsi que les provisions pour dépréciation durable.

- **Résultat net**

Le résultat net est égal au résultat courant auquel sont ajoutés les résultats d'opérations exceptionnelles d'entrée ou de sortie de périmètre d'activités du Groupe et l'amortissement des survaleurs (*goodwills*).

- **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel correspond au résultat auquel contribue l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il s'agit du résultat avant l'impact des plus ou moins-values latentes.

- **Valeur des affaires nouvelles (VAN)**

La valeur des affaires nouvelles est la valeur des résultats futurs sur les nouveaux contrats.

AGENDA 2007

■ Publication des résultats semestriels 2007	9 août
■ Petit-déjeuner / Visite du Louvre	18 septembre
■ Réunion d'actionnaires à Lyon avec Henri de Castries	17 octobre
■ Comité consultatif des actionnaires individuels	18 octobre
■ Forum de l'investissement à Paris	19 octobre
■ Publication des indicateurs d'activité - 9 premiers mois 2007	8 novembre
■ Salon Actionaria (Palais des Congrès - Paris)	16 - 17 novembre
■ Réunion d'actionnaires à Bordeaux	13 décembre

CONTACT

RELATIONS ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Pour toute demande d'information,
contactez le Service Communication Actionnaires Individuels d'AXA :
AXA – Communication Actionnaires Individuels
25, avenue Matignon – 75008 Paris
Tél. : 33 (0) 1 40 75 48 43
Fax : 33 (0) 1 40 75 59 54
E-mail : actionnaires.web@axa.com

Contact : Marie Merle
Retrouvez-nous également sur : www.axa.com

SERVICE ACTIONNAIRES NOMINATIFS

Pour toute demande relative à votre compte nominatif pur, contactez :
BNP-Paribas Securities Services – GCT Conservation Emetteurs
Relations Actionnaires AXA
Immeuble Tolbiac - 75450 Paris cedex 09

 **N°Azur** 0 810 888 433

Fax : 33 (0) 1 55 77 34 17
E-mail : axa_relations@bnpparibas.com

